

Polytechnique Montréal

6212-03-122

Mémoire déposé au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
dans le cadre du
projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Sainte-Sophie
par Waste Management Québec inc.

Camille Proulx
1743513

Le 6 février 2020

À propos de l'auteur

Présentement en maîtrise en économie circulaire à Polytechnique Montréal, aussi bachelière en génie chimique de Polytechnique Montréal. Spécialisée en développement durable après des études à la Linköping University en Suède, j'ai aussi travaillé au Programme pour l'Environnement des Nations Unies à Nairobi, au Kenya, en 2018 et au Service de l'eau de la Ville de Montréal en 2015-2016.

Description du contexte du projet d'expansion

L'entreprise Waste Management Québec inc. (WM) vise la continuité de ses activités en présentant son projet d'enfouir d'ici 2040 jusqu'à 18 millions de tonnes de déchets. Ce projet d'expansion souligne le problème de gestion des matières résiduelles dans la Communauté métropolitaine de Montréal. Où ultimement, malgré la mise en place et la révision du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR), la génération de matières augmente avec l'accroissement démographique de la région (Sylvie Mayer-Fauchot, conseillère en gestion des matières résiduelles à la Ville de Montréal, communication personnelle, automne 2019).

Dans le cadre de ce mémoire, je me suis penchée sur les efforts environnementaux déployés et tangibles de WM dans l'ensemble de leurs activités, puis finalement, quel est le cœur réel du problème et des pistes pour améliorer les choses.

Le point de vue de Waste Management

Lors de la séance publique d'information du 29 octobre 2019, Martin Dussault, directeur des affaires publiques et ses collègues de WM ont énoncé plusieurs faits sur le projet. Le constat actuel est que le déficit de capacité actuel du site d'enfouissement est de 10 à 30 millions de tonnes dépendamment des scénarios de génération de matières résiduelles dans le futur. La zone 6 développée pour la poursuite de leurs opérations implique un territoire de 50 hectares à aménager et un déboisement progressif est envisagé pour la réalisation du projet. Aucune espèce protégée n'a été répertoriée dans le boisé, il y a quand même 18 hectares de milieux humides avec des érables rouges qui sera perdu. Mais en guise de compensation, ils ont déclaré vouloir faire la restauration et la création de nouveaux milieux humides. Cependant, ils n'ont mentionné aucun détail lors de leur exposé sur les mesures prises en ce sens. Il est soutenu que le projet n'impliquera pas d'impacts additionnels étant donné que c'est seulement la suite de leurs opérations, en contrepartie, il y a quand même des risques par rapport à la détérioration de la qualité du sol, de l'air et de l'eau. Il a été mentionné que l'usine a seulement une quinzaine d'année et que 15 millions sont investis pour la modernisation de l'usine et il a été ajouté que le niveau de captage de biogaz est de 100% et qu'il est valoriser avec la papetière Rolland à Saint-Jérôme. Reste qu'il y a nécessairement des fuites de gaz fugitives sortant du site d'enfouissement, et cette question a été abordée lors d'une période de questions ayant suivi l'exposé. D'un autre côté, il est vrai que grâce à ce biogaz capté en majorité, la papetière Rolland a l'empreinte écologique est la plus faible de l'industrie en Amérique du Nord (Rolland, 2020).

Effort environnemental notable

En même temps, WM a mis en place quelques projets notables dans un effort de maintien de la qualité de l'environnement. Notamment, la mise en place du traitement du lixiviat sur le site par un réacteur biologique séquentiel (SBR). En creusant plus loin, c'est un système de traitement de haute technologie de la compagnie Premier Tech Aqua qui a une excellente performance de traitement et une technologie adaptée à la réalité de site. La modification en 2006 d'un règlement sur le dosage d'azote ammoniacal dans les eaux usées, le système permet maintenant le traitement de 1000 m³ de lixiviat par jour et sans arrêt ce qui est une amélioration incroyable par rapport aux bassins aérés d'autrefois qui créaient des problèmes d'opération et de qualité (Technologies Premier Tech Aqua, s.d.). Cependant la compagnie qui gère le système de traitement n'a aucune certification écologique et ne suit aucune standardisation ISO. Si c'est le cas contraire, ce n'est pas mis de l'avant sur leur site internet. Conséquemment, c'est un traitement intéressant en termes de performance technologique, mais en termes de responsabilité environnementale, il est légitime de se poser la question si le procédé répond vraiment aux attentes. En réponse à cette problématique, WM est le partenaire industriel du projet pilote PhytoVaLix (développé par Ramea phytotechnologies en collaboration avec l'Institut de recherche en biologie végétale et Polytechnique Montréal), qui est un projet où des saules sont utilisés pour faire la biofiltration du lixiviat dans l'objectif d'en réduire le volume (Lapointe, 3 septembre 2019).

Le cœur du problème

En réalité, même si la compagnie WM est une compagnie privée voulant faire du profit, ce n'est pas le cas spécifique du site d'enfouissement de Sainte-Sophie soumis au BAPE qui pose un problème. Ce n'est pas de la mauvaise gestion des déchets, mais bien la consommation de matières en amont qui force les compagnies de gestions des sites d'enfouissements, ou encore de centre de tri, à agrandir ou investir dans des innovations étant donné que la quantité de matières à traiter est gigantesque.

Je rapporte ici les propos de Madame Sylvie Mayer-Fauchot, conseillère en gestion des matières résiduelles à la Ville de Montréal, en visite le 30 octobre dernier à Polytechnique Montréal dans le cadre du cours sur les aspects économiques des flux circulaires. Tous les chiffres mentionnés sont issus de sa présentation, et vous pouvez la retrouver pour plus amples détails sur le site : http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7237,75363604&_dad=portal&_schema=PORTAL

L'agglomération de Montréal

Puisque Montréal est une agglomération, et le cadre légal et réglementaire étant la Loi sur la qualité de l'environnement et la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, la législation contraint à adopter un plan directeur sur la gestion des matières résiduelles (2020-2025), en concordance avec le plan métropolitain de gestion des matières résiduelles de la Communauté métropolitaine de Montréal (2015-2020).

Le problème montréalais

Problématiques principales: la densité de population, l'étendue et l'aspect hétéroclite au niveau des bâtiments des différents quartiers et arrondissements. Conséquemment, l'harmonisation des services est très difficile, voire très complexe. Il n'y a pas d'outil de collecte uniforme. Le mieux serait de faire l'ajustement des outils de collecte en fonction non pas du nombre de portes d'appartements, mais bien

en fonction du nombre de résidents par appartement, en d'autres mots, la capacité de résidents accueillis par appartement.

De plus, il est difficile d'avoir des fournisseurs près de Montréal pour l'achat des matières traitées. Les marchés d'acheteurs sont très sélectifs sur la qualité et il n'y a pas énormément d'acteurs dans ce secteur d'activités industrielles. Cela fait en sorte que la municipalité est hautement vulnérable. Donc pour Montréal, il est très difficile d'être autonome au niveau de la gestion des matières résiduelles. Plusieurs paramètres jouent aussi sur les contraintes du marché: le transport coûte cher, il y a une pénurie de camions en plus d'une pénurie de main d'œuvre. L'addition de tous ces facteurs fait que le marché des matières résiduelles au Québec est présentement au ralenti.

La quantité de matières à traiter

Sachant que la population a augmenté de 6% en 8 ans, passant de 1 888 163 (2010) à 1 999 883 (2018) habitants, la quantité de matières résiduelles générées augmente nécessairement. Positivement, de 2010 à 2018, c'est 25% plus de matières qui sont récupérées, donc au bout de la ligne, le total de matières résiduelles générées a diminué de 8%.

Les alternatives de réduction

Le mieux pour diminuer la quantité de matières résiduelles est d'intervenir à la source. Sur plusieurs plans, du citoyen aux entreprises, c'est possible de diminuer.

Concernant les citoyens, c'est difficile de mesurer le réel taux de participation à la collecte. Aussi, pour la plupart des citoyens, s'ils ne sont pas certains qu'une matière est recyclable, dans la majorité des cas, ils vont le mettre dans le bac bleu au cas où c'est possible. L'exercice de l'« *aspirational recycling* » est grave, parce que la contamination au centre de tri est presque inévitable pour certains types de matières. Il faut faire de la sensibilisation, de l'information et de l'éducation une priorité. Les changements d'attitude et de comportement sont la clé pour espérer une réelle collaboration de la population.

Aussi, carrément interdire la présence de certains plastiques sur le territoire peut être une solution directe pour alléger la charge de travail et de dépenses des centres de tri. Le Plan directeur sur la gestion des matières résiduelles (2020-2025) envoyé au gouvernement y promeut justement une législation et promeut aussi une synergie gouvernementale. Un effort de toutes les parties prenantes est nécessaire pour faire une différence. À titre d'exemples : Le prix de l'enfouissement est trop bas (en moyenne ~120\$/tonne) ce qui ne donne peu d'incitatif économique (Mylène Fugère, conseillère principale en optimisation de la collecte sélective chez Éco Entreprises Québec, communication personnelle, hiver 2020). Ou encore, l'obtention d'un certificat de compostage est plus difficile que pour un site d'enfouissement. Les législations et l'administration est plus lourde.

En ce moment, il y a heureusement la construction d'un nouveau centre de tri dernier cri à Lachine, d'un centre de compostage à St-Laurent et d'un centre de biométhanisation à Montréal-Est. L'horizon de mise en service de ces nouvelles infrastructures est 2023 et aidera grandement l'industrie des matières résiduelles sur l'île de Montréal, et ultimement allégera la charge de matières à enfouir dans des sites d'enfouissements comme celui de Sainte-Sophie.

Références

Lapointe, M. (3 septembre 2019). Waste Management à Sainte-Sophie: des saules pour traiter les eaux usées. Journal infos Laurentides. Tiré de <https://journalinfoslaurentides.com/actualites/waste-management-a-sainte-sophie-des-saules-pour-traiter-les-eaux-usees>

Rolland. (2020). Intendance environnementale. Tiré de <https://www.rollandinc.com/fr/intendance-environnementale>

Technologies Premier Tech Aqua. (s.d.). Ecoprocess – Étude de cas – Client : Waste Management, Qc, Canada